

N° 08  
2 mai 2020

<i>Présent(e)(s)</i>	Alain Martin, Président
<i>En visioconférence</i>	Georges Le Glédic, Vice-Président Daniel Moulet, Secrétaire Général Jérôme Peslier, Trésorier Patrice Le Clère, Secrétaire Adjoint Jean-Charles Guérin, Evelyne Autin, Patrice Boutin, Jean-Luc Briand, Alain Chapelet, Lydie Chauvier, Patrick Denis, Didier Gantier, Dominique Goraud, Patrice Guet, Claude Hamon, Alain Le Viol, Dominique Pilet, Jean-Luc Rouinsard
<i>Assistent</i>	Sébastien Duret, Directeur Administratif Claudine Guerlais, Comptable et Secrétaire du Président
<i>Excusé</i>	Dr Yvon Couffin

Les suivantes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission compétente de la L.F.P.L dans un délai de 7 jours à compter de la publication de la décision.

Informé du décès de :

- M. Charles ARDOUX, ancien Président du Réveil Saint-Géréon (1972-1991)
- M. Jean DURANT, ancien dirigeant de l'US Gétigné

Les membres du Comité adressent leurs sincères condoléances à leur famille et leur club

## 1. Approbation des Procès-Verbaux

Le Comité de Direction approuve à l'unanimité les procès-verbaux suivants :

Date	Commissions	N°PV	Date parution
12/03/2020	Sportive	23	13/03/2020
12/03/2020	Gestion Compétitions Seniors Masculins	21	13/03/2020
16/03/2020	Bureau	9	18/03/2020
09/03/2020	Comité	7	18/03/2020
02/04/2020	Bureau	10	02/04/2020
09/04/2020	Bureau	11	10/04/2020
10/04/2020	Sportive	24	14/04/2020
17/04/2020	Gestion Compétitions Seniors Masculins	21	17/04/2020
17/04/2020	Bureau	12	17/04/2020
24/04/2020	Bureau	13	24/04/2020
30/04/2020	Bureau	14	02/05/2020

## 2. Retour sur les décisions des différentes instances

Il est effectué un retour à l'ensemble du Comité des différentes décisions des instances gouvernementales, fédérales, régionales et départementales à savoir :

- **Communiqué de la FFF du 12/03/2020**
- **Arrêté ministériel du 13/03/2020**
- **Bureau de la Ligue des Pays de la Loire du 16/03/2020**
- **Bureau du District du 16/03/2020**
- **Bureau de la Ligue du Football Amateur du 16/03/2020**
- **LOI n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19**
- **Bureau de la Ligue du Football Amateur du 24/03/2020**

- Ordonnance 2020-306 du 25/03/2020
- Bureau de la Ligue du Football Amateur du 30/03/2020
- Commission Fédérale des Arbitres du 01/04/2020
- COMEX de la FFF du 03/04/2020
- Bureau du District du 02/04/2020
- Bureau de la Ligue du Football Amateur du 06/04/2020
- Courrier du Conseil Départemental du 09/04/2020
- Bureau du District du 09/04/2020
- Bureau de la Ligue du Football Amateur du 14/04/2020
- Bureau de la Ligue des Pays de la Loire du 15/04/2020
- COMEX de la FFF du 16/04/2020
- Communiqué de la LFPL et des 5 Districts du 17/04/2020
- Bureau du District du 17/04/2020
- Bureau de la Ligue du Football Amateur du 20/04/2020
- Bureau du District du 24/04/2020
- Bureau du District du 30/04/2020
- Communiqué du Ministère des Sports du 30/04/2020

### 3. Dispositions prévues pour la gestion sanitaire du District

---

Le Président effectue les démarches afin de pouvoir envisager une reprise des activités au siège du District. Le siège reste fermé jusqu'à nouvel ordre et en cas de réouverture, celle-ci sera progressive avec des accès restreints et limités en nombre de personnes, réservés uniquement aux salariés avec le respect d'un livret collaborateur précisant le protocole sanitaire.

### 4. Retour sur les visioconférences avec les salariés

---

- Equipe technique départementale (visio du mercredi 29 avril)
  - Suite aux demandes du Directeur Technique Régional, le CTD PPF Karl Marchand reprend une activité partielle pour l'élaboration des listes de jeunes pour préparer l'entrée en pôle espoirs, la constitution et participation à une commission sur la constitution listes de jeunes pour préparer l'entrée dans les Sections Sportives Scolaires à mi-temps (entre le 4 et le 15 mai)
  - Les CTD DAP, Rudolph Blanchard, Thomas Régent, Sébastien Cornuault reprennent une activité partielle minimale en télétravail afin d'apporter les réponses aux mails, gérer les dossiers label « Ecole Féminine de Football » et d'établir un projet de reprise des activités sportives en début de saison suivant deux scénarii :
    - Reprise similaire aux saisons précédentes
    - Reprise décalée
- Salariés administratifs (visio du jeudi 30 avril)
  - Une reprise peut être envisagée au cours du mois de juin afin de préparer la prochaine saison. Un point est effectué par salarié sur les activités :
    - Françoise Pichon : activité à temps partiel : rapports d'instruction, préparation des prochaines commissions, rédaction des Procès-verbaux...
    - Aurélie Guillet : interviendra pour l'entretien extérieur du site
    - Claudine Guerlais : activité permanente (secrétariat du Président, comptabilité)
    - Sébastien Duret : activité permanente (Direction, activités de toutes les commissions jusqu'à reprise des activités des secrétaires concernées)
- Services civiques (visio programmée le 12 mai)
  - Fin de mission le 8 juin 2020

### 5. Activités des commissions

---

- **Commission de Discipline (Patrice Le Clère)**  
Deux Procès-Verbaux ont été publiés pour délibéré d'une décision et reports d'audience (19 mars et 16 avril)  
La prochaine réunion de la Commission se déroulera le mercredi 6 mai en visioconférence  
Pour les audiences, un calendrier a été élaboré pour l'organisation en visioconférence
- **Commission de Gestion des Compétitions Seniors Masculins**  
Il a été demandé d'établir les classements suivant les modalités du COMEX et en attente des procédures en cours

Les classements après avoir été soumis à la validation du Comité seront diffusés pour le 30 juin au plus tard

- **Commission de Gestion des Compétitions Jeunes Masculins**  
Les membres de la Commission ont pris connaissance que la phase 3 qui venait de débiter a été annulée suite à la décision du COMEX de la FFF du 16 mars.
- **Commission de Gestion des Compétitions Seniors Masculins**
  - **Futsal**  
Il a été demandé d'établir les classements suivant les modalités du COMEX et en attente des procédures en cours.
  - **Entreprise**  
Il a été demandé d'établir les classements suivant les modalités du COMEX et en attente des procédures en cours.
- **Commission Féminine**  
Il a été demandé d'établir les classements suivant les modalités du COMEX et en attente des procédures en cours.
- **Commission d'Appel « configuration disciplinaire »**
  - Un dossier à traiter
- **Commission des Arbitres**
  - Traitement des dernières observations d'arbitres
  - Classement des arbitres (section classements)
- **Commission du Statut de l'Arbitrage**  
Décision du COMEX du 03/04/2020. Une réunion est à programmer.
- **Aucune activité sur les autres Commissions n'a été programmée à ce jour.**

**Au regard des préconisations de la FFF et jusqu'à nouvel ordre, aucune réunion présentielle de Commissions ne se déroulera au siège du District. Les réunions de Commissions nécessaires à l'activité seront réalisées en visioconférence.**

## 6. Etat financier

---

Un bilan financier prévisionnel de la saison au 30 juin 2020 est présenté aux membres du Comité.

Plusieurs scénarii de budgets prévisionnels pour la saison 2020-2021 sont à l'étude en fonction de la date de reprise des activités.

## 7. Campagne de subventionnement ANS 2020

---

La campagne de subventionnement ANS 2020 (Agence Nationale du Sport, ex-CNDS) est lancée depuis le 7 avril 2020 et se déroulera jusqu'au 31 mai 2020. Toutes les informations pratiques sur ce dispositif ont été diffusées aux clubs.

Le calendrier est le suivant :

- Semaine 15 : lancement de la campagne et envoi de la lettre de cadrage aux clubs
- 31 mai 2020 : date butoir de dépôt des dossiers
- 30 juin 2020 : transmission des montants attribués par l'ANS
- Juillet/Septembre : envoi des notifications

## 8. Engagements 2020/2021

---

Le Comité prend la décision de n'augmenter aucun tarif du ressort du District pour la saison 2020-2021.

## 9. Fémi Plage 2021

---

Au regard du calendrier des marées et des contraintes calendaires liées à l'organisation, la date du samedi 12 juin 2021 est retenue.

## 10. Aides et accompagnements des clubs

Les différents dispositifs (Etat, Région, Département...) sont relayés sur le site du District et à travers la Newsletter dès que les informations sont connues.

Par ailleurs, le District a acté avec l'accord des membres du Comité à ce jour :

- Rétrocession de tous les droits d'engagement en coupe pour la saison 2019 / 2020 (seniors masculin et féminin – jeunes – U12/U13 masculin et féminin – entreprise – futsal et loisirs) soit 48 404 € auprès de 255 clubs et groupements, au crédit des clubs au 1er juin 2020 sachant que le prélèvement au 30 avril a été repoussé au 30 juin.
- Au crédit des clubs concernés, les droits d'autorisation de tournois qui n'ont pu être réalisés, ce qui représente la somme de 5 293 € pour l'ensemble des clubs impactés.

## 11. Vie des clubs

### Décision du COMEX de la FFF du 3 avril 2020

- les échéances à venir pour la saison en cours, règlementaires ou pratiques, relatives aux procédures d'affiliation, de changement de nom, de fusion, d'entente, de groupement ou encore de reprise d'activité sont décalées d'un mois au minimum, voire davantage si l'instance compétente l'estime justifié et si cela reste possible au regard de l'établissement des calendriers 2020 / 2021.

### Décision du Bureau de la Ligue du 30 avril 2020

La date butoir des fusions est fixée au 26 juin 2020.

		Clubs regroupés	Informations	
<b>Fusions créations</b>				
xxxxxx	528546	ESP. SILLON CHAPELLE LAUNAY	Information à rappeler au club de l'Espoir du Sillon La Chapelle Launay	Avis favorable sur le projet de fusion
UNION BRIVET CAMPBON CHAPELLE LAUNAY	590293	AS QUILLY STE ANNE BRIVET		
	512449	ESP. CAMPBON		
xxxxxx	519516	US LE PELLERIN	Dissolution du GJ FCBB LE PELLERIN après fusion Précision : la dénomination sur les supports officiels (site, PV) précisera en complément la commune du site social	Avis favorable sur le projet de fusion
FC BASSE LOIRE	542410	FCBB ST JEAN DE BOISEAU		
<b>Fusions absorptions</b>				
521399	521399	ST HERBLAIN OC	Projet de fusion à finaliser	
ST HERBLAIN OC	602950	ASC DES AFFAIRES ETRANGERES DE NANTES		

		Clubs regroupés	Informations	
<b>Groupements</b>				
563724	580575	SAVENAY MALVILLE PRINQUIAU FC	Non renouvellement suite à fusion Campbon/La Chapelle Launay/AS Brivet Courriel de l'US Guenrouët (20/04/20)	Réaffectation des équipes seniors féminines à préciser
GF DEMOISELLES DU SILLON	528546	ESP. SILLON CHAPELLE LAUNAY		
	590293	AS QUILLY STE ANNE BRIVET		
	512449	ESP. CAMPBON		
552459	512449	ESP. CAMPBON	Non renouvellement suite à fusion Campbon/La Chapelle Launay/AS Brivet Courriel de l'US Guenrouët (20/04/20)	Applicable après fusion Réaffectation des équipes jeunes à préciser
GJ CAMPBON LAUNAY BRIVET	513303	US GUERINOISE		
	528546	ESP. SILLON CHAPELLE LAUNAY		
	590293	AS QUILLY STE ANNE BRIVET		

<b>563720</b>	<b>519516</b>	US LE PELLERIN	<b>Dissolution suite à la fusion des deux clubs</b>	Applicable après fusion
<b>GJ FCBB LE PELLERIN</b>	<b>542410</b>	FCBB ST JEAN DE BOISEAU		
<b>553121</b>	<b>525241</b>	FC STEPHANOIS	PV du FC Stéphanois reçu le 02/04/20 pour quitter le groupement dans le cadre de son projet club Courriel du Temple Cordemais FC du 22/04/20 sur les modalités applicables  Convention en cours jusqu'au 30/06/2023 <b>=&gt; Le club quittant n'a pas le droit durant les 3 prochaines saisons de faire un groupement avec n'importe quel club</b>	Dissolution du groupement  Réaffectation des équipes jeunes à préciser
<b>GJ ST ETIENNE CŒUR ESTUAIRE</b>	<b>549344</b>	TEMPLE CORDEMAIS FC		
<b>580423</b>	<b>541371</b>	US VARADES	Changement de dénomination : GJ VH US VARADES/HERBLANETZ FC  <b>Il est rappelé par décision de la Ligue pour la dénomination (19 caractères) à savoir : Nom de la commune qui gère le Groupement + nom des autres communes (en fonction du nombre de caractères restant)</b>	En attente
<b>GJ LOIR AUXENCE VAIR</b>	<b>552795</b>	HERBLANETZ FC		
<b>XXXXX</b>	<b>553847</b>	US LA BAULE LE POULIGUEN	Dossier complet Catégories U12 à U18	Avis favorable
<b>GJ LA BAULE COTE D'AMOUR</b>	<b>551779</b>	FC COTE SAUVAGE		
<b>XXXXX</b>	<b>516995</b>	AS MESANGER	Projet en cours de finalisation	En attente de pièces complémentaires
<b>GJ MESANGER/ST GEREON</b>	<b>520217</b>	REVEIL ST GEREON		

Par ailleurs, les courriels des GF VAY LA CHEVALLERAI (581194), GF NANTES EST (551330), ATSCAF (606501), ST JOACHIM BS (541159) et ST MALO DE GUERSAC (502022) sont en attente de pièces complémentaires.

## 12. Licenciés saison 2019/2020

L'état final des licenciés est clos au 30 avril 2020.

Le District totalise à l'issue de la saison 57 159 licenciés soit une baisse de 1,58% par rapport à l'exercice précédent (données Foot2000).

Cette baisse est la plus faible des cinq Districts du territoire de la Ligue des Pays de la Loire. Néanmoins, elle est légèrement supérieure par rapport aux autres Districts de plus de 45 000 licenciés (Rhône, Flandres, Ille et Vilaine).

DISTRICT DE FOOTBALL DE LOIRE-ATLANTIQUE					2019-2020					2018-2019				
Catégorie	Nvelle	Renou	Mut	Total	N/N-1	Nvelle	Renou	Mut	Total					
Fédérale / Senior	0	1	4	5	-50,00%	1	2	7	10					
Fédérale / U19 - U18	0	1	0	1	0,00%	1	0	0	1					
Sous Contrat / Aspirant	3	22	6	31	-11,43%	7	21	7	35					
Sous Contrat / Stagiaire	1	16	0	17	6,25%	4	11	1	16					
Sous Contrat / Professionnel	10	35	8	53	-10,17%	12	39	8	59					
Libre / Senior	2038	9023	1210	12273	-4,23%	2249	9239	1327	12815					
Libre / U19 - U18	263	1546	301	2110	-5,25%	290	1634	303	2227					
Libre / U17 - U16	313	3214	332	2959	4,34%	301	2212	323	2836					
Libre / U15 - U14	340	3406	321	4067	0,27%	380	3328	348	4056					
Libre / U13 - U12	491	4178	317	4986	-0,30%	622	4017	362	5001					
Libre / Football d'animation	4587	8510	582	13679	-4,64%	5620	8117	607	14344					
				40181	-2,94%				41400					
Fédérale / Senior F	0	0	5	5		0	0	0	0					
Libre / Senior F	316	609	118	1043	12,88%	247	554	124	924					
Libre / U18 F - U17 F - U16 F	114	460	89	663	15,51%	131	409	34	574					
Libre / U15 F - U14 F	215	406	45	666	12,12%	182	379	33	594					
Libre / U13 F - U12 F	257	348	51	656	25,43%	179	303	41	523					
Libre / Football d'animation F	737	417	39	1193	20,87%	622	334	31	987					
				4226	17,32%				3602					
Foot Entreprise / Senior	146	459	38	643	-1,83%	193	410	52	655					
Foot Entreprise / U19 - U18 - U17	2	1	0	3	-40,00%	2	1	2	5					
				646	-2,12%				660					
Futsal / Senior	132	276	56	464	4,27%	120	259	66	445					
Futsal / U19 - U18	5	29	3	37	-33,93%	14	28	14	56					
Futsal / U17 - U16	9	29	6	44	-25,42%	18	35	6	59					
Futsal / U15 - U14	20	23	12	55	1,85%	14	33	7	54					
Futsal / U13 - U12	19	34	9	62	1,64%	23	37	1	61					
Futsal / Football d'animation	86	44	6	136	14,29%	50	67	2	119					
				798	0,50%				794					
Futsal / Senior F	34	39	2	75	2,74%	12	55	6	73					
Futsal / U18 F - U17 F - U16 F	6	3	0	9	28,57%	2	4	1	7					
Futsal / U15 F - U14 F	2	1	0	3	50,00%	1	1	0	2					
Futsal / U13 F - U12 F	1	0	0	1	0,00%	0	1	0	1					
Futsal / Football d'animation F	7	1	1	9	-18,18%	2	9	0	11					
				97	3,19%				94					
Foot Loisir / Foot Loisir	461	1179	95	1735	-5,60%	509	1214	115	1838					
					-5,35%									
Dirigeant / Dirigeant	1746	5286	0	7032	-4,18%	1973	5366	0	7339					
Dirigeant / Dirigeante	216	597	0	813	-2,05%	251	579	0	830					
				7845	-3,97%				8169					
Arbitre / Arbitre	92	343	26	461	1,54%	95	333	26	454					
					1,54%									
Technique / Régionale	42	172	52	266	10,83%	42	155	43	240					
Technique / Nationale	2	27	2	31	-8,82%	6	23	5	34					
Educateur Fédéral / Educateur Fédéral	121	346	31	498	4,18%	105	345	28	478					
Animateur / Animateur	163	168	4	335	23,62%	129	135	7	271					
				1130	10,46%				1023					
Ayant Droit / Ayant Droit	5	35	0	40	0,00%	12	28	0	40					
<b>Total</b>	<b>13002</b>	<b>40386</b>	<b>3771</b>	<b>57159</b>	<b>-1,58%</b>	<b>14422</b>	<b>39717</b>	<b>3937</b>	<b>58076</b>					

## 13. Réunions de rentrée 2020/2021

---

Au regard de l'incertitude d'organisation de rassemblements en nombre, et au vue des contraintes sanitaires des salles et espaces de réunion, il est décidé d'organiser les réunions de rentrée sous forme de vidéos.

Cette décision concerne l'ensemble des réunions de rentrée :

- Réunions de rentrée seniors et jeunes masculins
- Réunions de rentrée vétérans, futsal, loisirs, entreprise, féminine
- Réunions de rentrée par secteurs du football d'animation
- Réunions administratives des stages de rentrée des arbitres

Le contenu sera préparé avec chaque commission concernée et chaque salarié attaché à la gestion en lien avec le Directeur. Le Chargé de communication assurera le montage final qui sera soumis à l'approbation du Bureau.

Une date de parution sera arrêtée et annoncée aux clubs préalablement suivant le calendrier habituel en fonction des dates de reprise des compétitions

- Une vidéo complète sera réalisée pour chaque réunion
- Les clubs pourront la diffuser au plus grand nombre de leurs licenciés (dirigeants, éducateurs, joueurs)
- Les clubs disposeront de quelques jours pour poser leurs questions. Une synthèse des réponses sera réalisée et communiquée.
- Les réunions de rentrée seront également séquencées afin de permettre à chacun de prendre uniquement connaissance des thématiques le concernant et l'intéressant.

## 14. Assemblées Générales

---

L'Assemblée Elective initialement fixée au 1<sup>er</sup> juillet 2020 a été reportée suite à la modification du Calendrier Général. Elle est reprogrammée au 26 septembre 2020 à la Salle Capellia à La Chapelle-sur-Erdre et se déroulera après l'Assemblée Générale Ordinaire. Néanmoins, en fonction des décisions gouvernementales, ces Assemblées Générales Ordinaire et Elective pourraient être à nouveau reportées.

## 15. Challenges

---

Le Comité de Direction au regard des règlements des différents Challenges récompensant les clubs décide de ne pas les attribuer pour la saison 2019-2020. Il n'est en effet pas possible de les appliquer pour la saison qui s'est achevée le 13 mars 2020. Cela concerne tous les Challenges à savoir :

- Challenge du Respect
- Challenge de la Féminisation
- Challenge de l'Arbitrage
- Challenge de la Citoyenneté

Le Président,  
Alain Martin



Le Secrétaire de séance,  
Sébastien Duret

